

AUBAY

Société Anonyme

13, rue Louis PASTEUR

92513 BOULOGNE-BILLANCOURT CEDEX

Rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions et engagements réglementés

Assemblée Générale d'approbation des comptes
de l'exercice clos le 31 décembre 2017

CONSTANTIN ASSOCIES

Une entité du réseau Deloitte

185 avenue Charles de Gaulle
92524 NEUILLY-SUR-SEINE CEDEX

Société de commissariat aux comptes

BCRH & ASSOCIES

35 rue de Rome
75008 PARIS

Société de commissariat aux comptes

AUBAY

Société Anonyme

13, rue Louis Pasteur
92513 BOULOGNE-BILLANCOURT

**Rapport spécial des Commissaires aux Comptes
sur les conventions et engagements réglementés**

Assemblée Générale d'approbation des comptes
de l'exercice clos le 31 décembre 2017

À l'Assemblée Générale de la société AUBAY,

En notre qualité de Commissaires aux Comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions et engagements réglementés.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques, les modalités essentielles ainsi que les motifs justifiant de l'intérêt pour la société des conventions et engagements dont nous avons été avisés ou que nous aurions découverts à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions et engagements. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 225-31 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et engagements en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R. 225-31 du Code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions et engagements déjà approuvés par l'Assemblée Générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes relative à cette mission.

CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS SOUMIS A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE**Conventions et engagements autorisés et conclus au cours de l'exercice écoulé**

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention ni d'aucun engagement autorisé et conclu au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale en application des dispositions de l'article L. 225-38 du Code de commerce.

CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS DEJA APPROUVES PAR L'ASSEMBLEE GENERALE

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention ni d'aucun engagement déjà approuvé par l'assemblée générale dont l'exécution se serait poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

Neuilly-sur-Seine et Paris, le 6 avril 2018

Les Commissaires aux Comptes

CONSTANTIN ASSOCIES

Une entité du réseau Deloitte



Jean-Claude BERRIEX

BCRH & ASSOCIES



François SORS